



MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Passé selon la procédure adaptée prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics

Entretien d'ouvrages d'assainissement non collectif

REGLEMENT DE CONSULTATION

Maitre d'ouvrage

Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude
13 Bis Boulevard de la République
39200 Saint-Claude

Date limite de remise des offres

Le Mercredi 18 Septembre 2019, à 12 heures



I – Identification du Maître d’ouvrage

Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude

Adresse : 13 Bis Boulevard de la République – 39200 Saint- Claude

Téléphone : 03.84.45.89.00

email : spanc@hautjurasaintclaude.fr

Personne responsable du marché : **Monsieur Raphaël PERRIN**, Président de la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude

Personne auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être prises :

Madame Virginie LEGRAND

Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)

Tél. : 03.84.45.89.06

II – Objet du marché

Type de marché : marché de services

Objet du marché : L’objet du marché consiste en la réalisation de prestations de vidanges des différents ouvrages de prétraitement d’assainissement non collectif. Le maître d’ouvrage confiera au titulaire la réalisation des prestations, suivant commandes faites au fur et à mesure des besoins.

Les prestations sont précisées dans le cahier des charges.

Procédure de passation du marché : procédure adaptée selon l’article 28 du Code des marchés publics.

Il s’agit d’un marché fractionné à bons de commande.

Date et heure limites de remise des offres : Le Mercredi 18 Septembre 2019, à 12 heures.

Délai de validité des offres : 120 jours à partir de la date limite de remise des offres.

III – Lieu d’exécution

Les prestations de vidange des ouvrages de prétraitement d’assainissement non collectif se dérouleront sur l’ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Haut Jura Saint-Claude.



IV – Période d'exécution des prestations

Le prestataire s'engage à effectuer les prestations du présent marché pour une durée de 4 ans.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de ce délai.

V - Présentation des offres

Le dossier de consultation comprend :

- le présent Règlement de Consultation
- l'Acte d'Engagement
- le Cahier des Charges
- le Bordereau de Prix Unitaire
- le CCAP

Il est consultable gratuitement sur le site internet de la communauté de communes Haut Jura Saint-Claude : <http://www.hautjurasaintclaude.fr>
Rubrique « Communauté de communes » - « Marchés publics »

L'offre à remettre par les candidats comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

5.1. Les justificatifs

- Lettre de candidature (formulaire DC 1, version en vigueur ou équivalent)
- Déclaration du candidat (formulaire DC 2, version en vigueur ou équivalent)
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- Les certificats, attestations et déclarations sur l'honneur ayant trait aux obligations fiscales et sociales et au droit du travail, en particulier concernant les articles L 323-1, L 323-8-5 et L 323-8-2 du Code du travail (NOTI 2)
- Tous les documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques du candidat

5.2. Les documents du marché

- l'Acte d'Engagement, complété et signé
- le Cahier des Charges signé
- le Bordereau des Prix Forfaitaires complété et signé
- une note décrivant les dispositions envisagées pour l'élimination des matières de vidange au regard de la protection de l'environnement et le délai maximum de l'intervention



VI – Critères de jugement des offres

Toute offre qui ne comportera pas toutes les pièces mentionnées au 5.1 et 5.2 sera éliminée.

Le jugement des offres sera effectué sur la base des critères suivants :

1^{er} critère : **Critère environnemental** : moyens d'évacuation des matières de vidange et mode de traitement de ces matières de vidange, distances parcourues... Propositions de techniques alternatives - 40% de la note

2nd critère : **Réactivité** et délai d'intervention après réception des bons de commandes - 30% de la note

3^{ème} critère : **Prix des prestations**, - 30% de la note. Vu la multitude des tarifs demandés, le critère du prix sera **la moyenne des trois prestations suivantes** (fosse <3000L, fosse égale à 3000L et fosse égale à 4000L) suivant le calcul : **30*(P mini/P offre)**

VII : Modalités de remise des offres

Les offres devront être remises :

- soit par mail à l'adresse : contact@hautjurasaintclaude.fr et spanc@hautjurasaintclaude.fr,
- soit par courrier à :

A l'attention du service SPANC

Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude
13 Bis Boulevard de la République – 39200 Saint- Claude

Sous pli cacheté avec accusé de réception et portant l'indication « Consultation pour l'entretien des installations d'assainissement non collectif – NE PAS OUVRIR ».

Les offres devront être remises au plus tard le **18 Septembre 2019 à 12h00**, délai de rigueur.

Toute offre transmise hors délai ne sera pas examinée.